

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Le jeudi 31 mai 2018 (9h00)
Salle de conférence du CÉF
Regina

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires
Bernard Roy, Direction générale à l'éducation
Lucie Pineau, Chef des services financiers
Siriki Diabagaté, Direction des services financiers
Sébastien Fillion, Coordonnateur des TI
Claude-Jean Harel, Coordonnateur aux communications
Catherine Colombet, Adjointe administrative

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, Alpha Barry souhaite la bienvenue. Il remercie les membres du CSF, le personnel du CÉF, la presse et le public de leur présence. Il souhaite la bienvenue au nouveau conseiller scolaire de la région de Ponteix, M. Guy Roberge.

La présidence du CSF constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du jeudi 31 mai 2018 à 9h00.

La présidence du CSF invite la conseillère scolaire, Anita Francon, à faire la lecture du mot de bienvenue :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs

d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- les relations interpersonnelles,
- un environnement sain,
- une culture d'excellence,
- le partenariat,
- l'innovation,
- l'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 31 mai 2018 et
**assentiment sur la correspondance*

18.023 MARIA LEPAGE : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 31 mai 2018 soit adopté tel que présenté.

Adopté

18.024 ALPHA BARRY : Que le CSF adopte par assentiment le point 3 « Correspondance et autres communications » tel que présenté dans l'ordre du jour de la séance régulière du 31 mai 2018.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Le conseiller scolaire, M. Martin Prince, demande un point d'éclaircissement relatif au calendrier scolaire 2018-2019 amendé. S'agissant d'une information au CSF, ledit conseiller scolaire ne déclare pas de conflit d'intérêts.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'à tout moment, lors de la rencontre, un conflit d'intérêts peut être déclaré.

1.4 *Point d'amélioration continue*

1.4.1 *Politique du jour : Réunions (politique 2.4.1)*

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : 2.4.1 Réunions

Réunion du CSF du 31 mai 2018

Réviseur : Martin Prince

La présidence du CSF, M. Alpha Barry procède à la lecture des questions ci-dessous.

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	- Oui	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	- Oui	
3) Est-ce que la politique est facilement accessible à tous ?	- Oui	
4) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	- Est-ce que les réunions organisées par l'intermédiaire de Zoom	

	Meeting se déroulent bien ? Zoom Meeting répond aux attentes du CSF et du CÉF.	
5) La politique atteint-elle les résultats visés ?	- Oui	
6) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	Concernant les 3 journées de dialogue : - Les dates devraient être préalablement définies ; - C'est possible de les définir lors de la séance d'organisation ; - C'est parfois difficile de convenir des dates à l'avance. Il faut garder de la souplesse ; - Il y a la possibilité de choisir ces 3 dates et proposer des alternatives ; - Une fois les dates établies, si un changement intervient, on peut le faire par Doodle, d'un commun accord des membres du CSF, en s'assurant d'avoir le quorum. Ce sujet pourra être de nouveau discuté lors de la séance d'organisation.	

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 février 2018

18.025 GISELE RIVARD : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 7 février 2018 tel que présenté.

1 Abstention
Adopté

1.6 Séance de travail du CSF du 26 avril 2018

18.026 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance de travail du CSF, qui s'est déroulée le 26 avril 2018 à Regina, tel que présenté.

3 Abstentions
Adopté

II. Directions du Conseil

18.027 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF se réunisse à huis clos avec les directions générales du CÉF lors de la séance régulière du 31 mai 2018 à partir de 9h43.

Adopté

18.028 MARTIN PRINCE : Que le CSF lève le huis clos avec les directions générales du CÉF lors de la séance régulière du 31 mai 2018 à partir de 11h09.

Adopté

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, explique que : « Le CSF est entré en huis clos au point 2.1 *Rapport des ressources humaines* pour discuter principalement des mouvements de personnel au sein des équipes du CÉF.

Le huis clos s'est poursuivi au point 2.2 *Démarche politico juridique*, qui s'inscrit dans la démarche de positionnement stratégique du CÉF.

Vous avez probablement remarqué que les conseillers et conseillères scolaires passent davantage de temps depuis plusieurs mois à sensibiliser les élus gouvernementaux aux besoins criants du système éducatif fransaskois.

Il y a eu des rencontres avec les leaders politiques de la province, tant au gouvernement qu'à l'opposition.

Les élus du CSF ont également entrepris une démarche sur le plan national visant à donner davantage de dents à la Loi sur les langues officielles, ce qui devrait assurer par retour du balancier que les fonds qui devraient appuyer le développement de la petite enfance francophone et des services éducatifs pour francophones soient octroyés de façon à ce qu'ils permettent de mieux répondre aux besoins des élèves fransaskois.

Il s'agit ici des sommes allouées par le Ministère du Patrimoine canadien aux initiatives éducatives vouées à appuyer la réussite scolaire des élèves du CÉF, mais distribuées par le biais du Ministère provincial de l'Éducation.

Le CÉF devrait, selon le CSF, avoir droit de regard sur la façon dont ces sommes sont distribuées.

Le CSF croit que ces revendications ont été entendues, comme le laisse croire le rapport du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes déposé ce mois-ci à Ottawa.

L'avocat Mark Power a appuyé le CSF dans cette démarche et le CSF lui en est reconnaissant.

Les conseillers scolaires sont constamment en quête d'appui afin de mieux remplir leur mandat d'assurer que le CÉF dispose des moyens nécessaires afin d'assurer que les élèves fransaskois soient de fiers citoyens francophones bilingues toute leur vie. »

2.1 *Rapport des ressources humaines*

18.029 JEROME PERRAULT : Que le CSF reçoive les rapports des ressources humaines du 31 janvier au 27 mars 2018 et du 28 mars au 23 mai 2018, tels que présentés.

Adopté

2.2 Démarche politico juridique

Présentations via Zoom Meeting de Maître Mark Power du Cabinet Juristes Power Law et de M. Jean Johnson, Président de la FCFA. Fin des présentations à 11h09.

2.3 Décisions

2.3.1 Modernisation de la loi sur les langues officielles et le recensement pour 2021

18.030 JEROME PERRAULT : Que le CSF appuie la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) avec une commandite de \$5000 afin de poursuivre ses initiatives de démarchage politique pour une modernisation des lois sur les langues officielles.

Adopté

2.3.2 Adoption du Plan de positionnement stratégique

18.031 MARIA LEPAGE : Que le CSF adopte le plan de positionnement stratégique tel que présenté lors de la séance régulière du 31 mai 2018 et qui est par ordre de priorité politique, à savoir :

1. Formule de financement équitable pour les francophones
2. Immobilisation et adéquation
3. Aspect réparation - Article 24 CCDL
4. Entente spéciale Canada / Saskatchewan
5. PELEC et le triple mandat

Adopté

2.3.3 Budget 2018-2019

Présentation par la direction générale aux affaires, M. Ronald Ajavon, d'un projet de budget pour l'année scolaire 2018-2019 :

- Plan stratégique 2021
- Hypothèses budgétaires
- Risques
- Financement 2018-2019
- Financement additionnel d'exploitation : École du Parc
- Détails des revenus
- Projection des effectifs 2018-2019
- Effectifs scolaires 2018-29 versus 2017-18
- Gouvernance
- Gestion administrative
- Enseignement : ajouts

- Masse salariale
- Budget d'exploitation au 31 août 2019
- Sommaire des prêts au 1^{er} septembre 2018
- Budget capital « Entretien Préventif et Rénovation » (EPR)

La conseillère scolaire, Maria Lepage quitte la séance quelques minutes et revient à 12h00.

Le conseiller scolaire, Jérôme Perrault, quitte la séance quelques minutes et revient à 12h02.

Pause dîner à 12h16 et reprise à 13h04 en l'absence du conseiller scolaire, Jérôme Perrault qui rejoint la séance à 13h08.

Présentation par la direction générale à l'éducation, M. Bernard Roy, de la planification stratégique et des besoins financiers pour 2018-2019. M. Bernard Roy rappelle que le document transmis contient des données confidentielles.

Présentation par la direction générale à l'éducation, M. Bernard Roy, de la perte des effectifs scolaires de 2011 à 2018.

18.032 MARTIN PRINCE : Que le CSF reçoive les rapports présentés par les directions générales, MM. Ronald Ajavon et Bernard Roy, à savoir :

- Le budget 2018-2019
- La planification stratégique et les besoins financiers
- La perte des effectifs scolaires

Adopté

2.3.4 Révision de la procédure sur les permissions d'admission

Présentation par la direction générale à l'éducation, M. Bernard Roy, d'une proposition de révision de la procédure sur les permissions d'admission.

18.033 MARTIN PRINCE : Que le CSF mandate son administration de convoquer le Comité sur les admissions pour évaluer la procédure relative aux permissions d'admission dans le but d'être plus efficace, plus rapide et conforme à la *Local Authority Freedom Of Information and Protection of privacy (LAFOIP)*. En attendant, que l'administration prépare un formulaire pour protéger les données confidentielles partagées avec les parties prenantes. Et que le comité sur les admissions revienne à la table du CSF avec une révision de la procédure, lors de la prochaine rencontre.

Adopté

2.3.5 Suivis à la séance de travail du CSF du 26 avril 2018

Sans objet.

2.4 Point d'information

2.4.1 Résultats du sondage de satisfaction du personnel

Présentation par la direction générale aux affaires, M. Ronald Ajavon, des résultats du sondage réalisé entre le 28 février et le 7 mars 2018 auprès du personnel du CÉF.

2.4.2 Plan de relève : mise à jour

La direction générale aux affaires, M. Ronald Ajavon, indique que le processus suit son cours et que plus de détails seront transmis lors de la prochaine séance du CSF.

2.4.3 Services éducatifs : mise à jour

Présentation par la direction générale à l'éducation, M. Bernard Roy.

18.034 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF reçoive les rapports de mise à jour des services éducatifs tels que présentés, à savoir :

- Le rapport sur l'évaluation pancanadienne en lecture, en mathématiques et en sciences (PPCE) 2016 ;
- Le rapport d'étapes 2017-18 sur les résultats de l'évaluation de la petite enfance et les résultats du dépistage universel ;
- Les programmes d'études ;
- Et le rapport sur l'état de la situation sur la Petite enfance.

Adopté

À 14 heures, les membres du CSF accueillent M. Guy Jourdain et Mme Jennifer Wessner, représentants du Commissaire aux langues officielles des bureaux régionaux du Manitoba et de la Saskatchewan.

M. Guy Jourdain présente les mandat et rôles du Commissariat aux langues officielles et les pistes de collaboration avec le CÉF :

- les objectifs principaux de la Loi sur les langues officielles ;
- le mandat et les rôles du Commissariat aux langues officielles ;
- la liste des bureaux régionaux du Commissariat ;
- les pistes de collaboration entre le Commissariat et le CÉF ;
- la consultation relative à la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, remercie MM. Guy Jourdain et Jennifer Wessner de leur présence sur place à Regina et de la présentation commentée. Des échanges réguliers s'ensuivront dans le but de développer ce partenariat sur le droit linguistique et de communiquer sur les grands dossiers dans le but d'exercer conjointement les pressions nécessaires.

Fin de la présentation des représentants du Commissaire aux langues officielles à 14h38.

Pause santé de quelques minutes et reprise à 14h45.

2.4.4 Demande de Centres éducatifs : mise à jour

Présentation de la direction générale à l'éducation, M. Bernard Roy.

18.035 MARTIN PRINCE : Que le CSF accepte les propositions des conseils d'école de Bellegarde et de l'École Monseigneur de Laval (l'école du Parc) de mettre en place un Centre Educatif de la Petite Enfance (CEPE) au sein des deux écoles de Bellegarde et de l'École du Parc.

Adopté

2.4.5 Plan stratégique du secteur de l'éducation (PSSE)

Lors de la prochaine rencontre, une présentation des démarches réalisées et des résultats obtenus sera proposée. Toute la documentation est en anglais.

2.4.6 Dossiers « Phares »

Le CSF a pris connaissance des suivis aux dossiers.

2.4.7 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc.

Le CSF a pris connaissance de la proposition RRCEBS-17-18-07 adoptée par le Conseil d'école Beau Soleil de Gravelbourg lors de sa réunion régulière du 8 janvier 2018 et dont le procès-verbal a été reçu le 7 mars 2018.

Le CSF a pris connaissance des demandes du Conseil d'école Notre-Dame-des-Vertus de Zenon Park suivantes :

- Lettre de la présidente du Conseil d'école, Madame Nathalie Hipkins, reçue le 3 avril 2018.
- Proposition 2018-03-19-06 adoptée lors de la réunion régulière du 19 mars 2018 et dont le procès-verbal a été reçu le 23 avril 2018.
- Proposition 2018-04-23-03 adoptée lors de la réunion régulière du 23 avril 2018 et dont le procès-verbal a été reçu le 25 avril 2018.

Le CSF a pris connaissance de la recommandation émise par le Conseil d'école Laval de Regina lors de sa réunion régulière du 17 janvier 2018 et dont le procès-verbal a été reçu le 25 avril 2018.

Le CSF a pris connaissance de la recommandation émise par le Conseil d'école Bellegarde de Bellegarde lors de son Assemblée générale annuelle du 1^{er} mai 2018 et dont le procès-verbal a été reçu le 8 mai 2018.

Le CSF a pris connaissance de la résolution adoptée par le Conseil d'école Laval de

Regina lors de sa réunion extraordinaire du 5 mai 2018 et dont le procès-verbal a été reçu le 5 mai 2018.

2.4.8 *Dates à retenir*

2018

- Le 20 octobre 2018 : Symposium des parents de l'APF (Carrefour des Plaines à Regina).
- Du 15 au 17 novembre 2018 : *Fall General Assembly* du SSBA (Hôtel *Double Tree by Hilton* à Regina).
- Du 2 au 4 novembre 2018 : Le Rendez-Vous Fransaskois à Saskatoon.

2019

- Les 11 et 12 avril 2019 : *Spring General Assembly* du SSBA (Hôtel Hilton Garden Inn à Saskatoon).
- Du 17 au 19 novembre 2019 : *Fall General Assembly and AGM* du SSBA (Hôtel *Double Tree by Hilton* à Regina).

2.5 *Rapports des comités et représentants*

2.5.1 *Rapport de surveillance des conseillers scolaires*

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, indique que ce nouveau point ajouté à l'ordre du jour est l'occasion pour les conseillers scolaires de rapporter à la table du CSF des informations qu'ils jugent nécessaires de partager.

2.5.2 *Comité des permissions d'admission*

Le rapport du Comité des permissions d'admission est présenté par M. Bernard Roy, Directeur général à l'éducation.

18.036 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive le rapport écrit du Comité des permissions d'admission au 24 mai 2018 tel que présenté. Adopté

2.5.3 *Comité des finances et de vérification*

Rapport présenté par la présidence du Comité des finances et de vérification, Mme Hélène Grimard, vice-présidente du CSF.

18.037 HELENE GRIMARD : Que le CSF reçoive le rapport écrit du Comité des finances et de vérification tel que présenté. Adopté

2.5.4 Comité de gouvernance et de politiques

Rapport présenté par la présidence du Comité de gouvernance et de politiques, la conseillère scolaire Mme Maria Lepage.

18.038 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive le rapport écrit du Comité de gouvernance et de politiques tel que présenté. Adopté

2.5.5 Les divers comités sous l'entente ALEF

Sans objet.

2.5.6 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA

Le représentant auprès du Comité exécutif du SSBA, M. Martin Prince, présente son rapport écrit déposé ce jour.

18.039 MARTIN PRINCE : Que le CSF reçoive le rapport écrit du représentant auprès du Comité exécutif du SSBA tel que présenté. Adopté

2.5.7 Représentant auprès de la table des élus

Rapport présenté par la présidence du CSF, M. Alpha Barry.

18.040 ALPHA BARRY : Que le CSF reçoive le rapport oral du représentant auprès de la table des élus tel que présenté. Adopté

2.5.8 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF

Sans objet.

2.5.9 Comité stratégique et de négociation

Rapport présenté par la présidence du Comité stratégique et de négociation, M. Alpha Barry, Président du CSF.

18.041 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF reçoive le rapport écrit de la présidence du Comité stratégique et de négociation tel que présenté. Adopté

2.5.10 Comité sur le rendement de la direction générale

Sans objet.

2.5.11 Comité de reconnaissance

Sans objet.

2.5.12 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires

Sans objet.

III **Correspondance et autres communications

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 « Correspondance et autres communications.

IV. Délégations et présentations spéciales

Présence des représentants du Commissaire aux langues officielles. Ce point a été avancé (voir page 8 du présent procès-verbal).

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.1.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 7 février 2018

Aucune observation.

6.1.2 Autoévaluation de la séance du 31 mai 2018

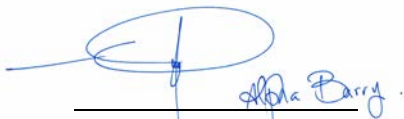
Il est demandé aux conseillers de faire cette autoévaluation en ligne et au plus tard le lundi 11 juin 2018 à midi.

6.2 La prochaine séance :

- Le vendredi 22 juin 2018, à 9 heures, à Saskatoon.

6.3 Levée de la séance du 31 mai 2018

18.042 GISELE RIVARD : Que le CSF lève la séance régulière du 31 mai 2018, à Regina, à 15h22. Adopté



Présidence



Secrétaire